

Cette aide est dédiée à un soutien financier pour un projet spécifique dans le cadre du développement des disciplines du CNKDR.

La demande doit être réalisée par une CRKDR ou un club affilié à la FFJDA d'au moins une des disciplines du CNKDR.

Une seule demande pourra être adressée par saison avant le mois de novembre.

A / DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

L'aide financière demandée doit être chiffrée et concerner un projet donné pour la saison en cours.

1 - Nature

«En numéraire» : la demande concerne une aide financière, c'est-à-dire sous forme de versement(s) de somme(s) d'argent. Elle doit être justifiée par des devis.

Par souci de simplicité pour les associations et CRKDR la demande s'appuie sur le formulaire Cerfa n° 12156*05

- Ministère chargé de la vie associative.

2 - Objet

«Projets/actions» : l'aide financière demandée vise à mettre en œuvre un projet ou une action, initié et mis en œuvre par le Club ou la CRKDR pour la promotion et le développement des disciplines du CNKDR.

B / ATTRIBUTION DE SUBVENTION

1 - Processus de décision

Les demandes complètes doivent être envoyées à : tresorier@cnkendo-dr.com avant le 30 Octobre de chaque année.

Seules les demandes complètes seront étudiées par la commission financière et proposée pour validation au Comité Directeur.

En fonction de la consommation de son budget annuel le Comité Directeur se voit d'octroyer une subvention pour une ou plusieurs demandes au plus tard en Décembre.

Le CNKDR vient en complément d'aide et ne peut en aucun cas être le seul subventionneur*.

Un retour sera fait à chaque projet. Si un projet est choisi, le demandeur devra envoyer les originaux des factures par courrier.

2 - Critères d'attributions

Les critères d'attributions sont :

- La rigueur du dossier remis
- La portée du projet
- L'envergure de la promotion de nos disciplines
- Le montant demandé

Aucune aide ne sera accordée dans l'intérêt d'une seule personne, ou pour aider des clubs en défaillance financière.

C / ELEMENTS A JOINDRE

1 - Formulaire

Le formulaire ci-joint dûment et sincèrement complété.

Pour toutes questions vous pouvez envoyer un mail à tresorier@cnkendo-dr.com

2 - Dossier

Le dossier de présentation du projet.

3 - RIB :

Le relevé d'identité bancaire (RIB) est à joindre, sauf s'il est déjà en possession de l'autorité sollicitée. Les seules informations du «RIB» réellement nécessaires concernent le BIC9 (identifiant international de la banque) et l'IBAN10 (numéro de compte bancaire international).

4 - Devis :

Dans le cadre de financement, il est demandé de joindre les devis de trois sociétés différentes pour les mêmes prestations pour justifier la demande de subvention soutien financier.

*Définition : Se dit du particulier ou de l'organisme qui fournit gratuitement à un organisme sans but lucratif les ressources nécessaires à l'atteinte de certains objectifs déterminés.